



REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SALUBRITE URBAINE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**DISCOURS DU DIRECTEUR DU CABINET DU MINISTRE
DE L'ENVIRONNEMENT DE LA SALUBRITE URBAINE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE DR. ALI MAHAMADOU A LA 11^{ème}
REUNION PLENIERE DU GROUPE SUR L'OBSERVATION
DE LA TERRE (GEO)**

GENEVE, Suisse, du 13 au 14 novembre 2014

Monsieur le Président,

Madame et Messieurs les Co-présidents

Madame la Secrétaire Exécutive de GEO

Honorables participants

Permettez-moi de prendre la parole, pour remercier de prime abord le Secrétariat Exécutif du GEO pour la parfaite organisation de la présente rencontre, malgré le temps court dont il a disposé.

Monsieur le Président,

Après le sommet ministériel de janvier 2014 à laquelle nous avons activement pris part, nous nous réjouissons d'être parmi vous pour apprécier les progrès accomplis et adopter les programmes d'actions futurs dont celui décennal de 2016 - 2025.

D'ores et déjà, le Niger par ma voie adhère à ce programme à travers sa vision, ses objectifs ainsi que ses axes stratégique et son plan d'action subséquent.

En effet, les défis auxquels ce programme s'attaque tels la sécurité alimentaire, les ressources en eau et énergétique, l'amélioration de la résilience des communautés et des écosystèmes par l'adaptation aux changements climatiques et le développement durable sont autant de thèmes qui constituent le fondement de l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » du programme de renaissance du Président de la République S E Mahamadou Issoufou.

S'agissant du plan d'action 2012-2015, il est indéniable que les résultats se passent de commentaires preuve de l'engagement des équipes impliquées dans sa mise en œuvre.

Mais notre conviction est que rien de tout cela ne sera possible sans un réel partenariat Nord Sud et Sud Sud.

A ce propos, l'avènement de AfriGEOSS vient tout opportunément nous conforter dans notre position tant les domaines d'intervention sont compatibles avec les préoccupations environnementales de mon pays comme :

- Le suivi du phénomène de la dégradation des terres ainsi que leurs impacts sur les services des écosystèmes ;
- La prévention des risques climatiques (inondations et sécheresse) et des feux de brousse ;
- Le suivi des ressources pastorales ;
- Le suivi des ressources en eau de surface et souterraines etc...

Aussi conscient du bienfondé des thèmes et des approches préconisées, mon pays s'y engage à ne ménager aucun effort pour l'atteinte des objectifs majeurs. C'est dans cet ordre d'idée que le Centre National de Surveillance Ecologique et Environnementale sera très bientôt érigé en un Etablissement Public à Caractère Administratif jouissant par la même d'une autonomie d'action tant au plan national qu'international.

En dehors des activités régulières de collecte de données biophysiques et socio-économiques à l'échelle de son dispositif d'observatoires constitué de 9 observatoires, le CNSEE s'est attelé au cours de l'année 2014 à élaborer la carte d'occupation des terres actualisée 2013 du territoire national avec l'appui de l'Observatoire du Sahara et du Sahel sur financement de la DDC Suisse.

C'est sur cet engagement renouvelé que je mets un terme à mon propos en souhaitant un plein succès à nos travaux.

Vive la coopération scientifique internationale

Je vous remercie de votre aimable attention.